



### BUREAU SYNDICAL DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2019

L'an 2019, le 1<sup>er</sup> avril à 14h30, s'est réuni, à Privas, sous la présidence de M. Patrick COUDENE, Président, le Bureau Syndical du SDE07.

Nom, prénom	Présent	Excusé	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé	Absent
CHAPUIS G. (VP)	X			AMRANE O.			X
VALLA M. (VP)	X			DEBARD J-P	X		
BULINGE J-P. (VP)		X		ORIVES E.			X
LEYNAUD J. (VP)	X			ROUYEYROL B.	X		
XAVIER P. (VP)	X			TALAGRAND M.	X		
CIVIER S. (VP)		X		LARGERON P.		X	
SABATIER R. (VP)	X			MARTIN A.		X	
MURE I. (VP)	X			COTTA R.		X	
RIVIER P. (VP)	X			ARNAUD R.	X		

Patrick COUDENE, accueille les membres du Bureau et excuse les absents.

Le quorum est atteint.

Rappel de l'agenda du Président.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Situation budgétaire
- 2- Trésorerie
- 3- Paiements ER
- 4- Mot EP et coordination
- 5- Subventions : EP-BF-MT-MDE
- 6- Avenant n°1 de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une chaufferie au bois à Genestelle
- 7- Avenant n°1 correspondant au forfait définitif de rémunération du lot n°1 du marché de maîtrise d'œuvre et prestations associées pour la construction d'une chaufferie au bois à Genestelle
- 8- Avenant n°1 de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la rénovation de la chaufferie au bois et du réseau de chaleur de Vocance
- 9- Avenant n°1 du lot 2 « serrurerie métallerie » du marché de travaux pour la construction de la chaufferie au bois et du réseau de chaleur de les Vans.
- 10- divers

**L'ensemble des délibérations a été adopté à l'unanimité.**

Le compte rendu du Bureau précédent est accepté à l'unanimité.

## 1. Situation budgétaire

INVESTISSEMENT				
	CHAPITRE	31/12/2018	BP 2019	22/03/2019
DEPENSES	204 - SUBVENTIONS	2 208 194,93 €	4 069 849,42 €	663 951,26 €
	21/23 - TRAVAUX EP	50 175,19 €	4 950 709,17 €	859 624,52 €
	23 - TRAVAUX	15 859 165,94 €	15 411 854,92 €	2 947 690,09 €
	458- MOT	4 202 922,07 €	6 781 356,94 €	586 150,48 €
RECETTES	10 - DOTATIONS ET RESERVES	4 505 708,43 €	480 800,00 €	
	13 - SUBVENTIONS	6 655 783,69 €	9 544 706,08 €	1 060 454,60 €
	458- MOT	5 624 684,82 €	11 600 113,68 €	526 483,75 €

FONCTIONNEMENT				
	CHAPITRE	31/12/2018	BP 2019	22/03/2019
DEPENSES	DEPENSES	6 122 329,34 €	12 976 700,00 €	1 239 479,93 €
RECETTES	73 - TCCFE	6 091 167,58 €	7 300 000,00 €	1 872 596,52 €
	75 - Redevances	2 096 991,51 €	1 720 000,00 €	2 109,71 €
	77 - Produits exceptionnels - Pénalités entreprises	237 785,59 €	51 000,00 €	3 799,38 €

## 2. Trésorerie

MOIS	2019	2018	2017	2016	2015	2014
JANVIER	806 355,32	1 772 000,00	3 292 000,00	1 763 332,58 €	2 626 856,00 €	2 298 864,00 €
FEVRIER	235 060,38	503 263,84	1 887 187,41	1 213 576,69 €	2 163 924,00 €	1 033 459,00 €
MARS	141 350,00	932 124,02	3 452 413,41	762 498,01 €	2 798 495,00 €	2 518 927,00 €
AVRIL			1 113 327,95	806 205,41 €	1 411 938,00 €	785 704,00 €
MAI		972 356,70		1 280 075,10 €	1 464 022,00 €	2 975 040,00 €
JUIN		2 119 512,50	460 000,00		333 967,72 €	4 999 010,00 €
JUILLET		919 255,81	1 230 504,58	1 450 331,96 €	3 487 786,00 €	2 800 680,00 €
AOUT						3 463 535,00 €
SEPTEMBRE		2 144 565,47	3 211 782,13	4 578 000,00 €	2 871 748,91 €	
OCTOBRE		503 209,58		3 745 264,27 €	2 377 660,00 €	3 657 389,00 €
NOVEMBRE		181 969,39	2 381 000,00	3 161 115,95 €	1 616 261,20 €	1 965 542,00 €
DECEMBRE		1 733 744,36		2 297 000,00 €	1 622 479,00 €	3 052 933,00 €

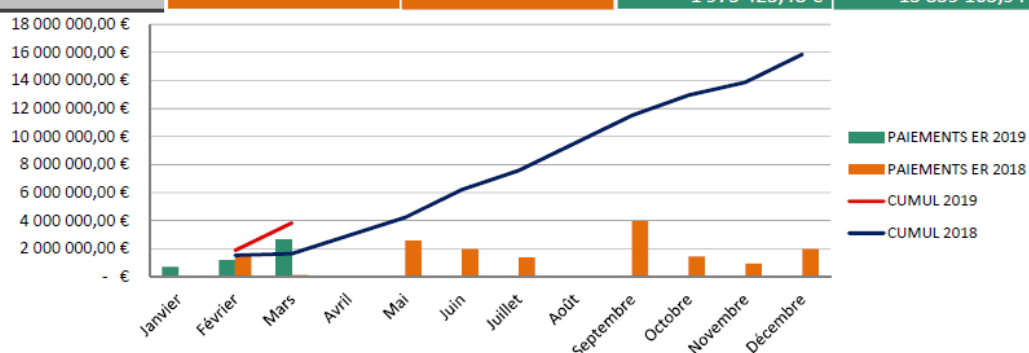
DEPENSES A VENIR	
Factures attente paiement TP	568 070,91 €
Demandes d'acompte à régler	340 761,09 €
<b>TOTAL</b>	<b>908 832,00 €</b>

LIGNE TRÉSORERIE CAISSE D'ÉPARGNE	
Initiale	2 500 000,00 €
utilisée au	0,00 €
	2 500 000,00 €

LIGNE TRÉSORERIE BANQUE POSTALE	
Initiale	1 500 000,00 €
utilisée au	0,00 €
Disponible	1 500 000,00 €

### 3. Paiements ER

PAIEMENTS TRAVAUX ER -EP				
	2019		2018	
	PAIEMENTS ER 2019	CUMUL 2019	PAIEMENTS ER 2018	CUMUL 2018
Janvier	697 326,57 €			
Février	1 177 552,05 €	1 874 878,62 €	1 517 736,81 €	1 517 736,81 €
Mars	2 654 183,42 €	3 831 735,47 €	133 451,99 €	1 651 188,80 €
Avril				
Mai			2 585 515,02 €	4 236 703,82 €
Juin			1 969 464,64 €	6 206 168,46 €
Juillet			1 356 036,05 €	7 562 204,51 €
Août				
Septembre			3 953 990,70 €	11 516 195,21 €
Octobre			1 446 595,33 €	12 962 790,54 €
Novembre			920 951,92 €	13 883 742,46 €
Décembre			1 975 423,48 €	15 859 165,94 €



**REPARTITION DES PAIEMENTS A CE JOUR : ER 2 972 110,95 € EP 859 624,52 €**

### PROGRAMME ÉLECTRIFICATION 2019

	Répartition par financement	Montant TTC subventionnées	Montant engagé	Reste disponible	Nb	Coût moyen
FACE	Extension (Tranche A+B EXT)	1 207 500 €	704 034 €	503 466 €	32	22 001 €
	Renforcement (Tranche A+B RENF)	4 828 500 €	3 175 228 €	1 653 272 €	37	85 816 €
	Dissimulation (Tranche C)	1 123 500 €	989 689 €	133 811 €	9	109 965 €
	Faible section (Tranche S)	627 000 €	325 238 €	301 762 €	8	40 654 €
	Fils nus (Tranche S')	391 500 €	63 185 €	328 315 €	3	21 061 €
	<b>FACE TOTAL TTC</b>	<b>8 178 000 €</b>	<b>5 257 374 €</b>	<b>2 920 626 €</b>	<b>89</b>	<b>59 071 €</b>
SDE 07	PCT	2 500 000 €	409 069 €	2 090 931 €	19	21 529 €
	SDE (Env)	1 972 000 €	423 763 €	1 548 237 €	2	211 881 €
	SDE (Ext)	0 €	0 €	0 €	0	
	Article 8	1 350 000 €	240 449 €	1 109 551 €	3	80 149 €
<b>SDE07 TOTAL TTC</b>	<b>5 822 000 €</b>	<b>1 073 281 €</b>	<b>4 748 719 €</b>	<b>24</b>	<b>44 720 €</b>	
D.N.	Dégâts Neige	0 €	0 €	0 €	0	
<b>TOTAL TTC</b>	<b>14 000 000 €</b>	<b>6 330 655 €</b>	<b>7 669 345 €</b>	<b>113</b>	<b>56 023 €</b>	

#### 4. Mot : EP et coordination

##### Maitrise d'Ouvrage Temporaire

Pour réalisation de travaux en mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'éclairage public et/ou le Génie Civil de télécommunication.

DOSSIER	LOT	COLLECTIVITÉ	COORDINATION ER / EP / FT	APS EP	APS FT	APS CÂBLAGE	APS TEL2	TOTAL
19/0101	13	132 LARGENTIERE	ENF - Parking Aubesson	0,00 €	28 754,95 €	0,00 €	0,00 €	28 754,95 €
19/0096	4	52 CHAMPIE	RENF - Poste LA BATIE	0,00 €	13 625,85 €	0,00 €	0,00 €	13 625,85 €
19/0092	9	112 LABASTIDE SUR BESORGUES	EXT - parcelle 140 (3 lots) poste "LABASTIDE"	0,00 €	1 227,19 €	0,00 €	0,00 €	1 227,19 €
19/0074	7	255 ST JUUVEN EN ST ALBAN	EXT - Parcelle ZI 0158 - Lots 1 à 3	1 666,67 €	4 259,33 €	0,00 €	0,00 €	5 926,00 €
19/0073	1	321 THORRENC	EXT SOUT - Parcelle A 102 - Poste SOLORE	0,00 €	2 388,13 €	0,00 €	0,00 €	2 388,13 €
<b>Totaux H.T.</b>				<b>1 666,67 €</b>	<b>50 253,45 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>51 920,12 €</b>

Marché 2016-2019

##### Maitrise d'Ouvrage Temporaire

Pour réalisation de travaux en mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'éclairage public et/ou le Génie Civil de télécommunication.

DOSSIER	LOT	COLLECTIVITÉ	ÉCLAIRAGE PUBLIC	MONTANT HT
190043EP	6	1 ACCONS	Installation luminaires LED Quartier des Genets	6 571,96 €
190048EP	8	77 DARBRES	Remplacement Ballons Fluos	28 188,72 €
<b>TOTAL H.T.</b>				<b>34 760,68 €</b>

## 5. Subventions : EP-ER-FT-MDE

### 1. EP : OBJET : SUBVENTION ECLAIRAGE PUBLIC PROGRAMME 2019/1

- Montant de l'enveloppe 2019 : 410 000,00 euros (205 000,00€ EP + 205 000,00€ BF)

BP 2019 : 0 €

#### Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	DEVIS H.T.	SUBVENTION
190018E	77 DARBRES	Remplac. BF :	28 188,72 €	14 094,00 €
190010E	182 PRADES	Remplac. BF : 2ème tranche	28 160,84 €	14 080,00 €
190007E	126 LAGORCE	Remplac. BF	28 013,12 €	14 007,00 €
190004E	229 ST DIDIER SOUS AUBENAS	Remplac. BF: Remplacement lanternes 15 035 - 15 036 et 15 037	1 569,08 €	785,00 €
190009E	342 VILLEVOCANCE	Remplac. BF : Année 2019	43 105,56 €	18 932,00 €
<b>TOTAUX H.T.</b>			<b>129 038,32 €</b>	<b>61 898,00 €</b>

BP 2019 : 0 €

#### Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	DEVIS H.T.	SUBVENTION
190023E	13 ARDOIX	EP 18/0038 - Trvx Coord. Enf. Quartier Chamas - Les Turcs	7 378,00 €	3 689,00 €
190022E	292 ST ROMAIN D'AY	EP 18/0092 - Ext C5 - Parcelle A 1540 - 1537 - 1545 - Poste "Allinol"	836,00 €	418,00 €
190021E	292 ST ROMAIN D'AY	Route de Jalcine et Hameau de Jalcine (2ème tranche)	24 525,20 €	12 263,00 €
190020E	261 ST LAURENT DU PAPE	EP Quartier THOAC	6 153,00 €	3 077,00 €
190019E	210 ST ANDEOL DE VALS	Travaux complémentaires n°1 - 2019	1 212,87 €	606,00 €
190017E	316 SOYONS	EP 17/0006 - Complément au dossier 2018/3-EP-143   Trvx Coord. Enf. impasse Co	1 864,00 €	932,00 €
190016E	169 OZON	Eclairage LED de la salle polyvalente	4 860,00 €	2 430,00 €
190015E	41 BOULIEU LES ANNONAY	Accentuation de l'éclairage du terrain de football	1 581,70 €	791,00 €
190014E	1 ACCONS	Installation de luminaires LED au Quartier des Genêts	6 571,96 €	3 286,00 €
190013E	65 CHIROLS	EP 2018	1 569,08 €	785,00 €
190012E	36 BOGY	Programme éclairage public 2019 version LED	22 666,90 €	11 333,00 €
190011E	229 ST DIDIER SOUS AUBENAS	Travaux complémentaires n°2-2019 - Remplacement lanterne 15-023 dépannage 1	523,03 €	262,00 €
190009E	183 PRADONS	EP 17/0011 - Complément au dossier 2018/1-EP-044   Trvx Coord. Enf. poste "PRA	1 505,41 €	753,00 €
190005E	169 OZON	EP 17/0022 - Complément au dossier 2018/1-EP-041   Trvx Coord. Enf. Quartier GA	6 414,84 €	3 207,00 €
190002E	115 LABEAUME	Remplacement d'un candélabre	1 929,81 €	965,00 €
190001E	561 Communauté de Communes du bassin d'Auber	Eclairage public de la ZAE "Lucien Ausas" sur la commune de Lavilledieu	68 065,79 €	25 613,00 €
180201E	298 ST SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC	EP 16/0323 - Complément au dossier 2018/3/EP/142 - Trvx Coord. Renfo poste "O	1 652,75 €	826,00 €
180200E	329 VALGORGE	Pose de prise pour illumination fin d'année	594,00 €	297,00 €
180199E	115 LABEAUME	EP 15/0296 - Complément au dossier 2018/1-EP-038 (Trvx Coord. Mise en discrét	423,37 €	212,00 €
180197E	259 ST JUST D'ARDECHE	EP 17/0012 - Complément au dossier 2018/1-EP-036	503,49 €	252,00 €
180073E	234 ST ETIENNE DE VALOUX	EP 16/0051 - (Trvx Coord. Dissimulation des réseaux P. "ST ETIENNE DE VALOUX")	16 917,00 €	8 459,00 €
<b>TOTAUX H.T.</b>			<b>177 748,20 €</b>	<b>80 456,00 €</b>

\* : dérogation

## 2. FT : OBJET : SUBVENTION TELECOM PROGRAMME 2019/1

- Montant de l'enveloppe 2019 : **122 000,00 euros**

BP 2019 : 0 €

### Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	DEVIS H.T.	SUBVENTION
190012T	132 LARGENTIERE	FT 18/0170 - Trvx Coord. Ext. Parcelles ex A1077 - 1274 - 1276 - 1277	15 835,08 €	7 920,00 €
190010T	24 BANNE	FT 17/0370 - Trvx Coord. Renf. Quartier Cheyres	36 074,00 €	18 037,00 €
190009T	93 GENESTELLE	FT 15/0184 - Complément au dossier 2018/1-FT-005 ( Trvx Coord. Dissim.	15 941,00 €	7 971,00 €
190008T	13 ARDOIX	FT 18/0038 - Trvx Coord. Enf. Quartier Chamas - Les Turcs	18 631,00 €	9 316,00 €
190007T	152 MALVES	FT 18/0376 - ENF - Rue des BRAUX	10 835,00 €	5 418,00 €
190006T	339 VESSEAUX	FT 18/0075 - REN-Creation PSSA "Les Souliers" et renforcement BT	4 293,97 €	2 147,00 €
190005T	316 SOYONS	FT 17/0006 - Complément au dossier 2018/3-FT-083 ( Trvx Coord. Enf. Imp	961,00 €	240,00 €
190004T	211 ST ANDRE DE CRUZIERES	FT 17/0014 - Complément au dossier 2018/1-FT-030 ( Trvx Coord. Enf. Har	1 028,00 €	514,00 €
190003T	211 ST ANDRE DE CRUZIERES	FT 15/0005 - Complément au dossier 2018/1-FT-029 ( Trvx.Coord. Enfous	9 546,00 €	4 773,00 €
190001T	281 ST PERAY	FT 18/0012 - Trvx Coord. ENF - Déviation RD86	14 000,00 €	3 500,00 €
180081T	298 ST SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC	FT 16/0323 - Complément au dossier 2018/3-FT-078 (Trvx Coord. Renfo Pi	1 315,94 €	658,00 €
180080T	159 MIRABEL	FT 17/0235 - Complément au dossier 2018/2-FT-058 (Trvx Coord.Enf. Post	22 860,89 €	11 430,00 €
180047T	138 LAVILLEDIEU	FT 18/0004 - (Trvx Coord. Enf. École et Le Saut)	24 935,00 €	12 468,00 €
<b>TOTAUX H.T.</b>			<b>176 260,88 €</b>	<b>84 392,00 €</b>

### 3. CEE : OBJET : SUBVENTION « CEE » PROGRAMME 2019/8

- Montant de l'enveloppe 2018 : 500 000,00 euros

BP 2019 : 0 €

#### Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	Montant Eligible HT	SUBVENTION
18-0119CEE	177 PLATS	Rénovation de bâtiments communaux	12 581,00 €	6 290,50 €
18-0111CEE	346 VIVIERS	Remplacement luminaires Ecole la Roubine	1 989,47 €	994,74 €
18-0106CEE	47 CELLIER DU LUC	Isolation des combles de la mairie	1 158,30 €	578,15 €
18-0099CEE	349 LA VOLUTE SUR RHONE	Remplacement de la chaudière du restaurant scolaire	5 886,62 €	2 943,31 €
18-0092CEE	120 LACHAMP RAPHAEL	Remplacement de la chaudière de l'espace Raphaël	19 728,77 €	5 475,75 €
18-0091CEE	261 ST LAURENT DU PAPE	Remplacement des menuiseries de l'école	1 901,78 €	950,89 €
18-0088CEE	197 ROIFFIEUX	Remplacement de baies vitrées à l'école publique	18 220,92 €	9 110,46 €
18-0086CEE	319 LE TEIL	Remplacement des luminaires du gymnase Chamontin	20 324,00 €	10 097,20 €
18-0084CEE	298 ST SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC	Remplacement des luminaires de la salle des fêtes	4 464,24 €	2 232,12 €
18-0081CEE	58 CHASSIERS	Régulation du chauffage de l'espace culturel	2 890,00 €	1 445,00 €
18-0080CEE	84 ECLASSAN	Remplacement des vitrages du boulodrome	32 534,00 €	9 494,40 €
18-0078CEE	84 ECLASSAN	Remplacement de l'éclairage du complexe sportif	16 708,00 €	8 354,00 €
18-0063CEE	9 ANDANCE	Remplacement de l'éclairage de la salle des sports	11 920,00 €	5 960,00 €
18-0056CEE	66 CHOMERAC	Remplacement des menuiseries de la cantine scolaire	11 421,15 €	5 710,58 €
18-0055CEE	45 BURZET	Rénovation de la chaufferie de l'ancienne gendarmerie	8 828,50 €	4 414,25 €
18-0052CEE	19 AUBENAS	Rénovation du logement de Beausoleil	2 592,68 €	1 296,34 €
18-0045CEE	205 ST ALBAN D'AY	Mise en place d'un chauffe-eau solaire	17 780,00 €	8 890,00 €
18-0029CEE	332 VALVIGNERES	Rénovation énergétique au secrétariat et dans la salle d'accueil du public	10 096,60 €	5 048,30 €
18-0019CEE	333 VANOSC	Remplacement des luminaires de la salle de basket	23 079,77 €	10 923,93 €
17-0146CEE	531 ComCom Ardèche des Sources et Volcans	Aménagement des locaux techniques communautaires de Prades	17 466,08 €	8 733,04 €
17-0140CEE	12 ARCENS	Rénovation de la mairie	5 736,80 €	2 868,40 €
<b>TOTAUX H.T.</b>			<b>359 579,79 €</b>	<b>160 986,48 €</b>

BP 2019 : 0 €

#### Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	Montant Eligible HT	SUBVENTION
17-0102CEE	250 ST JEURE D'AY	Création d'un pôle mairie et services	35 784,42 €	14 735,33 €
17-0074CEE	118 LABOULE	Remplacement des menuiseries de l'ancienne cure	7 680,01 €	3 840,01 €
17-0065CEE	305 LES SAELLES	Remplacement des menuiseries de la Cure	2 522,00 €	1 261,00 €
17-0061CEE	168 ORGNAC L'AVEN	Rénovation de la salle polyvalente (SDEA)	33 840,00 €	14 152,00 €
17-0012CEE	129 LAMASTRE	Rénovation d'un logement communal 34 place Victor Hugo	7 261,90 €	3 630,95 €
17-0001CEE	170 PAILHARES	Réhabilitation de trois appartements au dessus de la mairie	25 182,78 €	11 554,83 €
<b>TOTAUX H.T.</b>			<b>359 579,79 €</b>	<b>160 986,48 €</b>





### Synthèse Attribution Subventions

	EP ECLAIRAGE PUBLIC	BF BALLONS FLUOS	FT TELECOM	CEE
BUDGET PROGRAMME 2019	205 000,00 €	205 000,00 €	122 000,00 €	500 000,00 €
BUREAU DU JOUR :	80 456,00 €	61 898,00 €	84 392,00 €	160 986,48 €
CUMUL DEPUIS LE 01/01/2018	80 456,00 €	61 898,00 €	84 392,00 €	160 986,48 €
<b>RESTES A ALLOUER :</b>	124 544,00 €	<b>143 102,00 €</b>	<b>37 608,00 €</b>	<b>339 013,52 €</b>

## **6. Avenant n°1 de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une chaufferie au bois à Genestelle**

Le Président rappelle au bureau syndical que la commune de Genestelle a confié au SDE07 une mission de mandat d'ouvrage pour la construction d'une chaufferie bois collective qui alimentera en chaleur la mairie, les archives, le local technique, la cantine et 3 logements communaux, ainsi que des travaux sur les réseaux secondaires de ces logements. Ainsi après délibérations du conseil municipal en date du 21 septembre 2018 et du Bureau Syndical en date du 17 septembre 2018, une convention de mandat a été signée.

Le Président rappelle que l'estimation de l'Avant-Projet Détaillé (APD), présenté par le maître d'œuvre CABINET COSTE a été approuvé lors du conseil municipal de Genestelle du 25 février 2019 pour un montant de 111 361 euros HT de travaux.

Le Président informe le bureau syndical que dans le cadre des études de ce projet, il sera nécessaire de fixer le montant de la rémunération définitive du maître d'œuvre étant donné que le montant de l'APD est connu et validé. Ainsi le montant de la rémunération définitive devrait être de 13 903.69 euros HT compte tenu de l'augmentation de l'enveloppe prévisionnelle des travaux qui passe de 91 500 euros HT à 111 361 euros HT.

Le Président rappelle que le SDE07 a notifié les marchés de contrôle technique (SOCOTEC), pour un montant de 1 800 euros HT et de Coordination SPS (ELYFEC), pour un montant de 900 euros HT.

Enfin, le Président informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'avancement de la phase projet, il est prévu la réalisation d'un diagnostic amiante avant travaux.

L'estimation de cette étude est de 494 euros HT, selon la réception d'une offre de l'entreprise QUALICONSULT IMMOBILIER.

Au regard des modifications technique et financière du projet, le Président présente ensuite le nouveau tableau de l'investissement de cette opération :



1. TRAVAUX		
<b>Chaufferie bois, silo, réseau de chaleur primaire</b>	<b>Montant en euros HT</b>	<b>Montant euros TTC</b>
Prestations de gros œuvre (APD validé en CM du 25/02/2019)	18 321 €	21 985 €
Prestations procès biomasse, réseaux de chaleur (APD validé en CM du 25/02/2019)	53 728 €	64 474 €
Travaux hydrauliques sur les réseaux secondaires (APD validé en CM du 25/02/2019)	34 012 €	40 814 €
Aléas de chantier (APD validé en CM du 25/02/2019)	5 300 €	6 360 €
<b>Sous total chaufferie bois, silo et réseau de chaleur</b>	<b>111 361 €</b>	<b>133 633 €</b>
2 ETUDES		
<b>Etudes</b>	<b>Montant en euros HT</b>	<b>Montant en euros TTC</b>
Honoraires maîtrise d'œuvre (rémunération définitive selon APD)	13 904 €	16 684 €
Contrôle technique	1 800 €	2 160 €
CSPS	900 €	1 080 €
Diagnostic amiante/plomb avant travaux	494 €	593 €
<b>Total Etudes</b>	<b>17 098 €</b>	<b>20 517 €</b>
3 DIVERS		
<b>Divers</b>	<b>Montant en euros HT</b>	<b>Montant en euros TTC</b>
Frais d'appel d'offres et de reprographie (0,5% travaux et études)	642 €	771 €
<b>Total Divers</b>	<b>642 €</b>	<b>771 €</b>
<b>Montant enveloppe prévisionnelle hors honoraires SDE07 euros HT</b>	<b>129 101 €</b>	<b>154 921 €</b>
5 HONORAIRES SDE07		
<b>Honoraires SDE07</b>	<b>Montant en euros HT</b>	<b>Montant en euros TTC</b>
Rémunération du mandataire (3% enveloppe prévisionnelle)	3 873 €	4 648 €
<b>Total honoraires</b>	<b>3 873 €</b>	<b>4 648 €</b>
<b>TOTAL GENERAL EUROS HT</b>	<b>132 974 €</b>	<b>159 569 €</b>

En ce qui concerne le financement de cette opération, le Président informe le bureau syndical que la commune de Genestelle, avec l'aide des services du SDE07, a transmis des demandes auprès des services de l'Etat, de la Région et de la Communauté de Communes.

Enfin, au vu du nouveau tableau de l'investissement, et au regard de l'acompte N°1 prévisionnel qui doit être envoyé à la commune d'un montant de 5 754 euros HT, suite à la notification du marché de maîtrise d'œuvre, le Président présente ci-dessous le nouvel échéancier des remboursements de la participation communale à prendre en compte :

<b>Échéances</b>	<b>Montant participation communale (euros HT)</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Cumul des versements de la commune (euros HT)</b>	<b>Part du versement de la commune (%)</b>
Acompte N°1	5 754 €	Dès la notification au maître d'œuvre	5 754 €	4%
Acompte N°2	19 946 €	Dès mandatement par le mandataire de la 1ère facture des marchés de travaux	25 700 €	19%
Acompte N°3	33 244 €	Dès mandatement par le mandataire d'au moins 30% du total des marchés de travaux	58 944 €	44%
Acompte N°4	33 244 €	Dès mandatement par le mandataire d'au moins 60% du total des marchés de travaux	92 187 €	69%
Solde	40 787 €	Au plus tard dans les 4 mois suivant l'expiration de la garantie de parfait achèvement	132 974 €	100%



**7. Avenant n°1 correspondant au forfait définitif de rémunération du lot n°1 du marché de maîtrise d'œuvre et prestations associées pour la construction d'une chaufferie au bois à Genestelle**

Le Président rappelle que la commune de Genestelle a confié au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ardèche (SDE07) une mission de mandat d'ouvrage pour la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur sur la commune de GENESTELLE.

Pour cette opération, le montant de l'enveloppe prévisionnelle des travaux était de 91 500 euros HT.

Dans le cadre de ce projet de construction sous mandat d'ouvrage, un marché de maîtrise d'œuvre et prestations associées a été passé et comprenant notamment le lot 1 « maîtrise d'œuvre » pour un montant de rémunération provisoire de 11 424 euros HT soit 13 708.80 euros TTC, notifié le 24 janvier 2019 à CABINET COSTE (26 000 VALENCE).

Le maître d'œuvre a présenté en date du 12 février 2019 les éléments de l'Avant-Projet Détaillé, comprenant le coût prévisionnel des travaux. Ce coût prévisionnel des travaux a été ensuite validé lors du Conseil Municipal de Genestelle en date du 25 février 2019 pour un montant de 111 361 euros HT.

Dès lors que le montant prévisionnel des travaux est établi, il convient d'arrêter le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre.

En application de l'article 4 du CCATP de ce marché, le forfait définitif de rémunération s'obtient en appliquant au forfait provisoire un coefficient de correction C. Ce coefficient de correction se calcule en divisant le coût prévisionnel par le montant de l'enveloppe financière affectée aux travaux.

Ainsi :

Forfait définitif = Rémunération provisoire X (Coût prévisionnel des travaux arrêté / enveloppe prévisionnelle des travaux)

Forfait définitif = 11 424 X ( 111 361 / 91 500 ) = 13 903.69 euros HT.

Le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre est de 13 903.69 euros HT, soit 16 684.43 euros TTC.

## **8. Avenant n°1 de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la rénovation de la chaufferie au bois et du réseau de chaleur de Vocance**

Le Président rappelle au bureau syndical que la commune de Vocance a confié au SDE07 une mission de mandat d'ouvrage pour la rénovation de leur chaufferie bois et du réseau de chaleur communal. Ainsi après délibérations du conseil municipal et du Bureau Syndical en date du 15 octobre 2018, une convention de mandat a été signée.

Le Président rappelle que l'estimation de l'Avant-Projet Détaillé (APD), présenté par le maître d'œuvre AVP INGENIERIE a été approuvé lors du conseil municipal de Vocance du 08 mars 2019 pour un montant de 323 264.98 euros HT de travaux.

Le Président informe le bureau syndical que dans le cadre des études de ce projet, il sera nécessaire de fixer le montant de la rémunération définitive du maître d'œuvre étant donné que le montant de l'APD est connu et validé. Ainsi le montant de la rémunération définitive devrait être de 28 406.95 euros HT compte tenu de l'augmentation de l'enveloppe prévisionnelle des travaux qui passe de 147482 euros HT à 323 264.98 euros HT.

Le Président rappelle que le SDE07 a notifié les marchés de contrôle technique (SOCOTEC), pour un montant de 2 250 euros HT et de Coordination SPS (ELYFEC), pour un montant de 1 080 euros HT.

Le Président informe le Conseil Municipal que dans le cadre de ce projet de rénovation, il est prévu la réalisation d'un diagnostic amiante/plomb avant travaux afin de pouvoir informer les entreprises qui seront mandatées.

Enfin compte tenu que le projet de rénovation nécessitera des travaux de gros œuvre, notamment pour la construction d'un silo, il sera nécessaire de faire réaliser une étude de sol.

Le montant de ces études est estimé à 3 000 euros HT.

Au regard des modifications technique et financière du projet, le Président présente ensuite le nouveau tableau de l'investissement de cette opération :

1. TRAVAUX		
<b>rénovation chaufferie bois, réseau de chaleur et travaux sur le secondaire</b>	<b>Montant en euros HT</b>	<b>Montant euros TTC</b>
APD - poste terrassements/tranchées	51 746,68 €	62 096 €
APD - poste gros œuvre	33 419,32 €	40 103 €
APD - étanchéité	4 266,00 €	5 119 €
APD - serrurerie	22 340,00 €	26 808 €
APD - électricité	5 000,00 €	6 000 €
APD - chauffage	109 408,60 €	131 290 €
APD - sous station	71 097,00 €	85 316 €
APD - travaux sur le secondaire	23 363,78 €	28 037 €
APD - divers	2 623,60 €	3 148 €
<b>Total travaux</b>	<b>323 265 €</b>	<b>387 918 €</b>
2 ETUDES		
<b>Etudes</b>	<b>Montant en euros HT</b>	<b>Montant en euros TTC</b>
Maîtrise d'œuvre (marché notifié AVP INGENIERIE à 12960 HT avec prévision forfait définitif à 28 406,95HT suite approbation de l'APD)	28 406,95 €	34 088 €
Contrôle technique (marché notifié SOCOTEC)	2 250,00 €	2 700 €
CSPS (marché notifié ELYFEC)	1 080,00 €	1 296 €
Diagnostic amiante et étude sol (estimation)	3 000,00 €	3 600 €
<b>Total Etudes</b>	<b>34 737 €</b>	<b>41 684 €</b>
3 DIVERS		
<b>Divers</b>	<b>Montant en euros HT</b>	<b>Montant en euros TTC</b>
Frais d'appel d'offres et de reprographie (0,5% travaux et études)	1 790 €	2 148 €
<b>Total Divers</b>	<b>1 790 €</b>	<b>2 148 €</b>
4 IMPREVUS		
<b>Imprévus</b>	<b>Montant en euros HT</b>	<b>Montant en euros TTC</b>
Imprévus, révisions (10% travaux)	32 326 €	38 792 €
<b>Total Imprévus</b>	<b>32 326 €</b>	<b>38 792 €</b>
<b>Montant enveloppe prévisionnelle hors honoraires SDE07 euros HT</b>	<b>392 118 €</b>	<b>470 542 €</b>
5 HONORAIRES SDE07		
<b>Honoraires SDE07</b>	<b>Montant en euros HT</b>	<b>Montant en euros TTC</b>
Rémunération du mandataire (3% enveloppe prévisionnelle)	11 764 €	14 116 €
<b>Total honoraires</b>	<b>11 764 €</b>	<b>14 116 €</b>
<b>TOTAL GENERAL EUROS HT</b>	<b>403 882 €</b>	<b>484 658 €</b>

En ce qui concerne le financement de cette opération, le Président informe le bureau syndical que la commune de Vocance, avec l'aide des services du SDE07, a transmis des demandes auprès des services de l'Etat, de la Région et du département.

Enfin, au vu du nouveau tableau de l'investissement, et au regard de l'acompte N°1 prévisionnel qui doit être envoyé à la commune d'un montant de 9 235 euros HT, suite à la notification du marché de maîtrise d'œuvre, le Président présente ci-dessous le nouvel échéancier des remboursements de la participation communale à prendre en compte :

Échéances	Montant participation communale (euros HT)	Calendrier	Cumul des versements de la commune (euros HT)	Part du versement de la commune (%)
Acompte N°1	9 235 €	Dès la notification au maître d'œuvre	9 235 €	2%
Acompte N°2	60 582 €	Dès mandatement par le mandataire de la 1ère facture des marchés de travaux	69 817 €	17%
Acompte N°3	100 970 €	Dès mandatement par le mandataire d'au moins 30% du total des marchés de travaux	170 788 €	42%
Acompte N°4	100 970 €	Dès mandatement par le mandataire d'au moins 60% du total des marchés de travaux	271 758 €	67%
Solde	132 124 €	Au plus tard dans les 4 mois suivant l'expiration de la garantie de parfait achèvement	403 882 €	100%

**9. Avenant n°1 du lot 2 « serrurerie métallerie » du marché de travaux pour la construction de la chaufferie au bois et du réseau de chaleur de les Vans.**

Le Président rappelle que la commune de LES VANS a confié au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ardèche (SDE07) une mission de mandat d'ouvrage pour la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur.

Le Président rappelle que le SDE07 a attribué le lot 2 « serrurerie métallerie » du marché de travaux à l'entreprise SARL CICF pour un montant de 37 877.16 euros HT.

Le Président informe le bureau syndical de l'avancement des travaux et notamment des travaux supplémentaires et ceux non réalisés par le prestataire selon l'annexe correspondante à la présente délibération.

Ainsi pour ce lot 2 « serrurerie métallerie » un avenant N°1 doit être passé pour un montant de 7 036.86 euros HT en moins-value



<b>ANNEXE DE L'AVENANT 1</b>			
<b>Lot 2 - Serrurerie métallerie</b>			
<b>Titulaire du marché - SARL CICF</b>			
<b>Montant du marché notifié HT</b>		<b>37 877,16 €</b>	
<b>PLUS VALUE euros HT</b>			<b>MOINS VALUE euros HT</b>
<b>Bavette de protection tuyauterie</b>	<b>675,00 €</b>	Auvent	7 711,86 €
Fourniture et pose d'une bavette de protection de tuyauteries hydrauliques	675,00 €		
<b>TOTAL euros HT</b>	<b>675,00 €</b>		<b>7 711,86 €</b>
<b>Total avenant n1 euros HT</b>	<b>- 7 036,86 €</b>		
<b>% d'écart introduit par l'avenant</b>	<b>-18,58%</b>		
<b>Nouveau montant du marché euros HT</b>	<b>30 840,30 €</b>		
Fait à		Fait à	
Le		Le	
Le titulaire du marché		Le Président du SDE07	
		Patrick COUDENE	

## 10. Divers